



# Bordereau de versement

## PLAN DE FORMATION 2009 - 2<sup>e</sup> ACOMPTE

A retourner à l'OPCA TRANSPORTS **avant le 30 juin 2009**

accompagné de votre règlement à l'ordre de l'OPCA TRANSPORTS.  
Un reçu libératoire sera disponible sur le site [www.opca-transport.com](http://www.opca-transport.com)

### Le Financier de la Formation des Transports

- Transports Routiers de Marchandises ■ Transports Routiers de Personnes
- Transports Fluviaux de Marchandises et de Passagers
- Agences de Voyages et de Tourisme ■ Transports Maritimes
- Manutention Portuaire ■ Transports Urbains

### Référence Entreprise

(réservé à l'OPCA TRANSPORTS)

SIRET

NAF

Année de franchissement de seuil :

Effectif au 30/06/2009 :

Hommes  Femmes  Total

### Avantages pour votre entreprise :

- remboursement des frais annexes,
- gestion de groupe,
- possibilité de financement complémentaire,
- mise à disposition d'outils informatiques.

Les accords de branche prévoient des conditions particulières et privilégiées, dans le cadre du financement des périodes de professionnalisation et du DIF, pour les entreprises versant leur contribution « plan de formation » à l'OPCA TRANSPORTS.

(Consulter notre site ou contacter votre délégation régionale.)

[www.opca-transport.com](http://www.opca-transport.com)

**( La formation )**  
tout au long de la vie.

Nous aidons votre entreprise à financer  
votre projet de formation.

### Votre versement

Masse salariale estimée 2009 **MS** ,00 €  
ou base MS au 31/12/2008

#### Plan de formation 2009

**MS** x 0,90 %\* = **a** , €

\* Obligation minimum légale, mais vous pouvez augmenter ce taux en fonction de vos besoins de formation.

#### Acompte (au minimum 40 % du 0,90 %)

**a** x 40 % = **b** , €

TVA **b** x 19,6 % = **c** , €

Total à verser TTC **b** + **c** = **d** , €

Banque :  chèque n°

Virement  (Noter le nom de la banque)

Dans le libellé d'envoi du virement, préciser votre référence adhérent ou votre numéro SIREN

Cachet de l'Entreprise

Date :

Signature :

### ATTENTION !

Le conseil d'administration de l'OPCA TRANSPORTS a décidé de mobiliser une enveloppe de 4M€ pour aider les entreprises et les salariés confrontés à la crise économique. Des mesures spécifiques sont instaurées jusqu'au 31/08/09 pour faciliter l'accès aux différents dispositifs ou pour permettre le reclassement par des formations passerelles.

Prenez contact avec vos correspondants régionaux pour toute information complémentaire.

### DU NOUVEAU...

Vous pouvez consulter notre charte de contrôle sur [www.opca-transport.com](http://www.opca-transport.com) pour sécuriser vos dossiers de demande de financement auprès de nos services.